

➤ Constat de Risque d'Exposition au Plomb

L'objet de la mission est l'établissement d'un Constat de Risque d'Exposition au Plomb CREP vente réalisé suivant nos conditions particulières et générales de vente et d'exécution.

1. Donneur d'ordre

Si différent du propriétaire

2. Propriétaire

CONSEIL GENERAL DÉPARTEMENT MAINE-ET-LOIRE,
Madame Isabelle DE VRIES
DGAT DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER CS
94104, 49941 ANGERS CEDEX 9

3. Identification du bien immobilier et de ses annexes

Adresse du bien	Maison Eclusière, 49220 MONTREUIL SUR MAINE
Description Sommaire	Maison individuelle (T4). Maison R +1.
Localisation lot principal	Sans objet
Désignations des lots	Sans objet
Références cadastrales	Non communiquées
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble bâti, bien indépendant
Permis de construire délivré en	Avant 1949
Description de l'ensemble du bien immobilier	Maison R +1

4. Références de la mission

Commande effectuée le	18/02/2016
Visite réalisée le	18/02/2016 à 09:00
Opérateur de repérage et certification	Monsieur Samuel HOUDEBINE. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT Parc d'affaires Edonia - Bâtiment G - Rue de la terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (Réf : CPDI-2820)
Assurances	AXA RCP n° 1148866204 - Montant Garanti : 550 000 € - Date de validité : 31/12/2015
Laboratoire accrédité (analyse)	ITGA
Sous-traitance	Sans objet

5. Occupation du bien lors de la visite

Le bien n'est pas occupé Nombre d'enfants mineurs : 0 Mineurs de moins de 6 ans : 0
Le bien immobilier est vendu vide d'occupants selon indication du propriétaire Oui

6. Moyens de mesure utilisés

Les mesures de plomb sont effectuées avec un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb.

Marque	Modèle	N° série	Radionucléide	Date de changement	Activité initiale	Numéro ASN
Niton	xlp 300	FR 0830		28/09/2015	1480	T490293

Etalonnage initial et final de l'appareil réalisé sur surface test de : 1,000 mg/cm²
Etalonnages réalisés pour ce constat : initial à 1,100 - final à 1,100 mg/cm²

7. Conclusion du constat de risque d'exposition au plomb

Les unités de diagnostic (UD) se répartissent de la manière suivante :

Classe des UD	Non mesurées	0	1	2	3	Total
Concentration en plomb (seuil 1 mg/cm ²)		< seuil	> seuil (état de dégradation)			
		Absence de plomb	Non Dégradé Non Visibles	Etat D'usage	Dégradés	114
%	7,02	75,44	7,02	8,77	1,75	100%

Présence de plomb

Présence de plomb dans revêtement dégradé et dans revêtement non dégradé, non visible ou état d'usage.

- Présence de plomb dans revêtement dégradé : En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée.

- Présence de plomb dans revêtement non dégradé, non visible ou état d'usage : Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

Absence de dégradation du bâti

Absence de situation de dégradation du bâti ou de risque de saturnisme infantile.

Ce constat pourra être produit pour toute vente signée avant le 17/02/2017.

Fait à ANGERS, le 18/02/2016

Monsieur Samuel HOUDEBINE
 Diagnostiqueur certifié




Le bien objet du présent constat présente une (des) situation(s) de risque de saturnisme infantile :

Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3.	NON
--	-----

L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3.	NON
---	-----

Le bien objet du présent constat présente une (des) situation(s) de dégradation du bâti :

Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	NON
---	-----

Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce.	NON
---	-----

Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses tâches d'humidité.	NON
--	-----

8. Obligation du propriétaire

Etant donné la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils réglementaires, en application de l'article L.1334-9 du code de la santé publique:

Le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement doit en informer les occupants et les personnes amenées à faire des travaux dans l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par remise du présent constat. Il procède aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants

En cas de location, lesdits travaux incombent au propriétaire bailleur. La non-réalisation desdits travaux par le propriétaire bailleur, avant la mise en location du logement, constitue un manquement aux obligations particulières de sécurité et de prudence susceptible d'engager sa responsabilité pénale.

9. Recommandation

Il existe au moins une unité de diagnostic de classe 1 ou 2. Il est rappelé au propriétaire l'intérêt de veiller à l'entretien des revêtements les recouvrant, afin d'éviter leur dégradation future.

10. Pièces ou locaux visités

Ne comprenant pas de peintures au plomb :

Rez de chaussée : Cuisine, Couloir, WC, Salle de bains.
Sous-sol : Garage.

Comprenant des peintures au plomb :

Rez de chaussée : Séjour, Chambre 1, Cage d'escalier.
1er étage : Chambre 2, Chambre 3.

Comprenant des peintures au plomb dégradées :

Rez de chaussée : Séjour, Cage d'escalier.

11. Pièces ou locaux non visités

Désignation	Justification
Sous-sol : Cave	Pas de clé pour accès

12. Autres observations

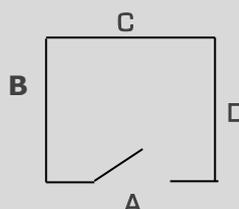
Sans objet

13. Rapport des mesures de concentration en plomb

En règle générale, et sauf indication contraire, la description des pièces d'une habitation est faite dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la pièce correspondant à l'entrée principale. Concernant l'interprétation des mesures, voir conditions particulières d'exécution.

Repérage dans la pièce (Rep.)

A l'intérieur de chaque pièce, les mesures sont effectuées sur les unités de diagnostic dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la cloison ou le mur correspondant à la porte d'entrée dans la pièce (Rep. A).



Localisation des mesures

HG	H haut	HD
G gauche	C centre	D droite
BG	B bas	BD

Nombre total d'unités de diagnostic | 114

Abréviations :

N°	Numéro de la mesure	nm	Non mesuré
----	---------------------	----	------------

Rez de chaussée : Séjour

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de la dégradation	Classe	Observations
1	Embrasure		Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0,9		0	
2	Embrasure		Plâtre / Tapisserie	En bas	<0,9		0	
3	Plafond		Faux plafond / -	-	nm		nm	Absence de revêtement
4	Plinthes		Bois / Peinture	A droite	<0,9		0	
5	Plinthes		Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
6	Fenêtre Ext. et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
7	Fenêtre Ext. et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
8	Fenêtre Int. et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	11,5	Dégradé Ecaillage	3	
9	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0,9		0	
10	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0,9		0	
11	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
12	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
13	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0,9		0	
14	Volet	A	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
15	Volet	A	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
16	Ancienne menuiserie	A1	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
17	Ancienne menuiserie	A1	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
18	Ancienne menuiserie	A1	Bois / Peinture	En haut	<0,9		0	
19	Ancienne menuiserie	A2	Bois / Peinture	Au centre	9,1	Etat d'usage Traces de chocs	2	
20	Ancienne menuiserie	B	Bois / Peinture	-	12,3		1	
21	Huisserie Portes Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
22	Huisserie Portes Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
23	Huisserie Portes Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
24	Huisserie Portes Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
25	Huisserie Portes Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	En haut	<0,9		0	
26	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0,9		0	
27	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0,9		0	
28	Porte et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	11,9	Etat d'usage Traces de chocs	2	
29	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0,9		0	
30	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0,9		0	
31	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0,9		0	
32	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0,9		0	
33	Porte et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	3,6	Non dégradé	1	
34	Huisserie Portes Ext. et huisserie	D1	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
35	Huisserie Portes Ext. et huisserie	D1	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
36	Huisserie Portes Int. et huisserie	D1	Bois / Peinture	Au centre	5,9	Non dégradé	1	
37	Huisserie Portes Ext. et huisserie	D2	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
38	Huisserie Portes Ext. et huisserie	D2	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
39	Huisserie Portes Int. et huisserie	D2	Bois / Peinture	Au centre	9,4	Non dégradé	1	

Nombre Total d'UD : 22

Nombre d'UD de classe 3 : 1

% d'UD de classe 3 : 4,55%

Rez de chaussée : Cuisine

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de la dégradation	Classe	Observations
40	Plafond		Plâtre / Peinture	-	<0,9		0	
41	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
42	Plinthes		Carrelage / -	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
43	Huisserie Portes Ext. et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
44	Huisserie Portes Ext. et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
45	Huisserie Portes Int. et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
46	Huisserie Portes Int. et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
47	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
48	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0,9		0	
49	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
50	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
51	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
52	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
53	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
54	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0,9		0	
55	Volet	B	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
56	Volet	B	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
57	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
58	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0,9		0	
59	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
60	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0,9		0	
61	Porte et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
62	Porte et huisserie	D	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	

Nombre Total d'UD : 12

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Couloir

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de la dégradation	Classe	Observations
63	Plafond		Plâtre / Peinture	-	<0,9		0	
64	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
65	Plinthes		Carrelage / -	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
66	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
67	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0,9		0	
68	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	
69	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0,9		0	
70	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
71	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0,9		0	
72	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	<0,9		0	
73	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0,9		0	
74	Porte et huisserie	C	Bois / Peinture	Au centre	<0,9		0	

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	la	Classe	Observations
75	Porte et huisserie	C	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
76	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
77	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
78	Porte et huisserie	D1	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
79	Porte et huisserie	D1	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
80	Porte et huisserie	D2	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
81	Porte et huisserie	D2	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 10

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : WC

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	la	Classe	Observations
82	Plafond		Plâtre / Peinture	-	<0.9			0	
83	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
84	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
85	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
86	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
87	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
88	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
89	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
90	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
91	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
92	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
93	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
94	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
95	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
96	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
97	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 8

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Salle de bains

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	la	Classe	Observations
98	Plafond		Plâtre / Peinture	-	<0.9			0	
99	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
100	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
101	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
102	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
103	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
104	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
105	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
106	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
107	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
108	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
109	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
110	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
111	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
112	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
113	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 8

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Chambre 1

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	la	Classe	Observations
114	Plafond		Plâtre / Peinture	-	<0.9			0	
115	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9			0	
116	Porte et huisserie		/	/	nm		nm		Absence de revêtement
117	Huisserie Portes Ext. et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
118	Huisserie Portes Ext. et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
119	Huisserie Portes Int. et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	8,9	Non dégradé		1	
120	Mur	A	Plâtre / Tapiserie	Au centre	<0.9			0	
121	Mur	A	Plâtre / Tapiserie	En bas	<0.9			0	
122	Mur	B	Plâtre / Tapiserie	Au centre	<0.9			0	
123	Mur	B	Plâtre / Tapiserie	En bas	<0.9			0	
124	Mur	C	Plâtre / Tapiserie	Au centre	<0.9			0	
125	Mur	C	Plâtre / Tapiserie	En bas	<0.9			0	
126	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
127	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
128	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
129	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
130	Mur	D	Plâtre / Tapiserie	Au centre	<0.9			0	
131	Mur	D	Plâtre / Tapiserie	En bas	<0.9			0	
132	Volet	D	Bois / Peinture	Au centre	10,7	Non dégradé		1	

Nombre Total d'UD : 11

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Cage d'escalier

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	la	Classe	Observations
133	Contremarches		Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
134	Contremarches		Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
135	Faux-limon		Bois / Peinture	Au centre	2,2	Dégradé Ecaillage		3	
136	Limon		Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
137	Limon		Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
138	Marches		Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
139	Marches		Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
140	Noyau		Bois / Peinture	Au centre	<0.9			0	
141	Noyau		Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
142	Plafond		Plâtre / Peinture	-	<0.9			0	

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	Classe	Observations
143	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9		0	
144	Porte et huisserie	A1	Bois / Peinture	Au centre	5	Etat d'usage Traces de chocs	2	
145	Porte et huisserie	A2	Bois / Peinture	Au centre	7,2	Etat d'usage Traces de chocs	2	
146	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
147	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
148	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
149	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
150	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
151	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 11

Nombre d'UD de classe 3 : 1

% d'UD de classe 3 : 9,09%

1er étage : Chambre 2

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	Classe	Observations
152	Plafond		Dalle polystyrène / -	-	nm		nm	Absence de revêtement
153	Plinthes		Bois / Peinture	A droite	<0.9		0	
154	Plinthes		Bois / Peinture	Au centre	<0.9		0	
155	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
156	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
157	Porte et huisserie	A1	Bois / Peinture	Au centre	8,1	Etat d'usage Traces de chocs	2	
158	Porte et huisserie	A2	Bois / Peinture	Au centre	7,2	Etat d'usage Traces de chocs	2	
159	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
160	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
161	Ancienne menuiserie	B1	Bois / Peinture	Au centre	8	Non dégradé	1	
162	Embrasure	B1	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9		0	
163	Embrasure	B1	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
164	Fenêtre Ext. et huisserie	B1	Bois / Peinture	Au centre	<0.9		0	
165	Fenêtre Ext. et huisserie	B1	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
166	Fenêtre Int. et huisserie	B1	Bois / Peinture	Au centre	2,1	Etat d'usage Traces de chocs	2	
167	Volet	B1	Bois / Peinture	Au centre	<0.9		0	
168	Volet	B1	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
169	Ancienne menuiserie	B2	Bois / Peinture	En bas	8,9	Non dégradé	1	
170	Embrasure	B2	Plâtre / Peinture	Au centre	<0.9		0	
171	Embrasure	B2	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
172	Fenêtre Ext. et huisserie	B2	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
173	Fenêtre Ext. et huisserie	B2	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
174	Fenêtre Int. et huisserie	B2	Bois / Peinture	Au centre	5,6	Etat d'usage Traces de chocs	2	
175	Volet	B2	Bois / Peinture	Au centre	<0.9		0	
176	Volet	B2	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
177	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
178	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
179	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
180	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 18

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er étage : Chambre 3

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	Classe	Observations
181	Plafond		Dalle polystyrène / -	-	nm		nm	Absence de revêtement
182	Plinthes		Bois / Peinture	A droite	<0.9		0	
183	Plinthes		Bois / Peinture	Au centre	<0.9		0	
184	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
185	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
186	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	9,6	Etat d'usage Traces de chocs	2	
187	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
188	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
189	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
190	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
191	Ancienne menuiserie	D	Bois / Peinture	Au centre	5,5	Non dégradé	1	
192	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	<0.9		0	
193	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
194	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	6,1	Etat d'usage Traces de chocs	2	
195	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	Au centre	<0.9		0	
196	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
197	Volet	D	Bois / Peinture	Au centre	<0.9		0	
198	Volet	D	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 11

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Sous-sol : Garage

N	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	MG/CM	Type de dégradation	Classe	Observations
199	Mur		Pierre et enduit / -	-	nm		nm	Absence de revêtement
200	Plafond		Paille séchée compactée / -	-	nm		nm	Absence de revêtement
201	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	<0.9		0	
202	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 3

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

14. Analyses

Aucune analyse n'a été effectuée.

15. Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,
- Articles L1334-5 à L1334-10 du code de la santé publique (CSP),
- Articles R1334-10 à R1334-12 du CSP,
- Décret 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat des risques d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46-030 Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb.

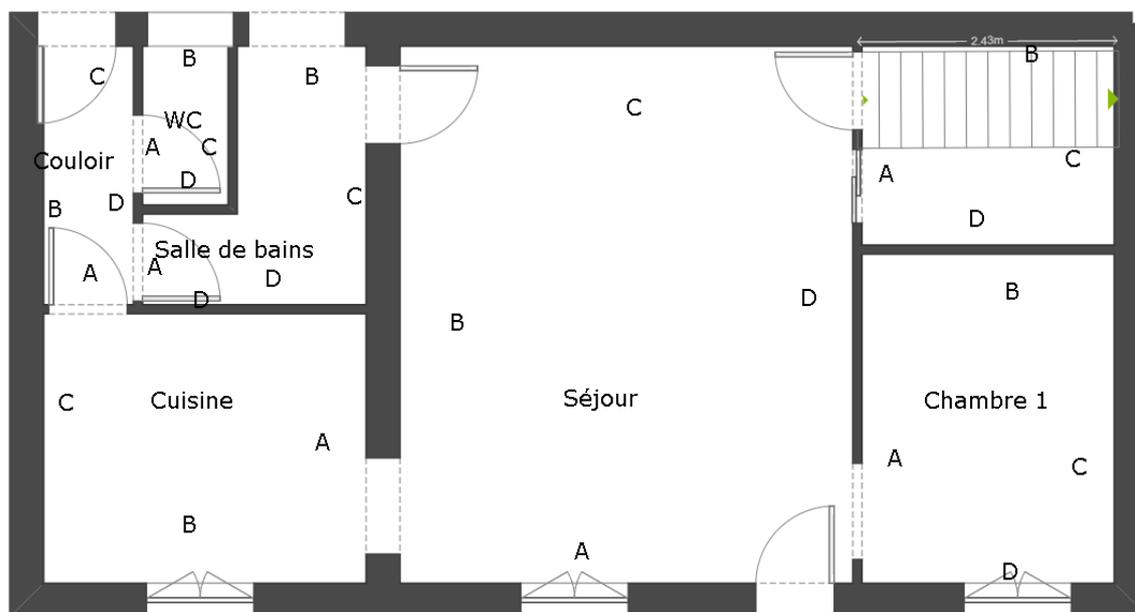
Précisions : limite du constat de risque d'exposition au plomb

L'article R1334-11 du code de la santé publique demande d'identifier toute surface comportant un revêtement avec présence de plomb. Les mesures faites présentent deux types de limitation :

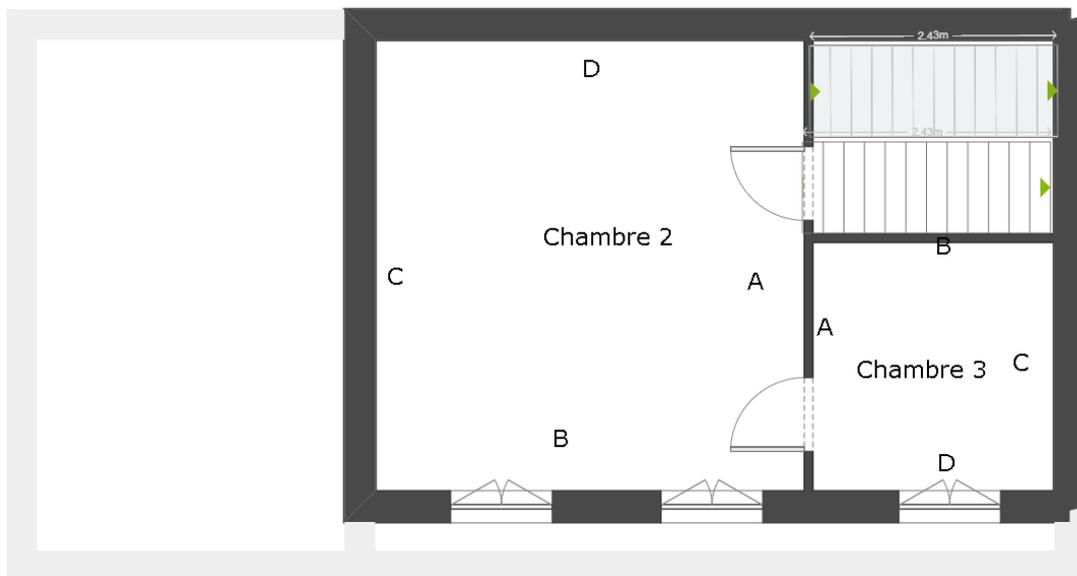
- Limitation due à l'échantillonnage : une mesure ne s'effectuant que sur quelques cm², seul un échantillonnage limité des surfaces est possible et le constat de risque d'exposition au plomb ne peut donc avoir de sens qu'en référence à une méthodologie d'échantillonnage déterminée. Un autre échantillonnage pourrait conduire à un résultat différent.
- Limitation due à la technique de mesure dans le cas des mesures faites par appareil portable : les mesures sont faites par émission d'un rayonnement produit par une source radioactive et analyse spectrale du rayonnement de fluorescence X réémis en retour par les atomes de plomb. Les différents rayonnements peuvent subir des altérations dues aux différentes couches de revêtement situées entre le plomb et la surface. De ce fait, les mesures du plomb en profondeur peuvent présenter des dispersions importantes.

16. Schéma du constat de risque d'exposition au plomb

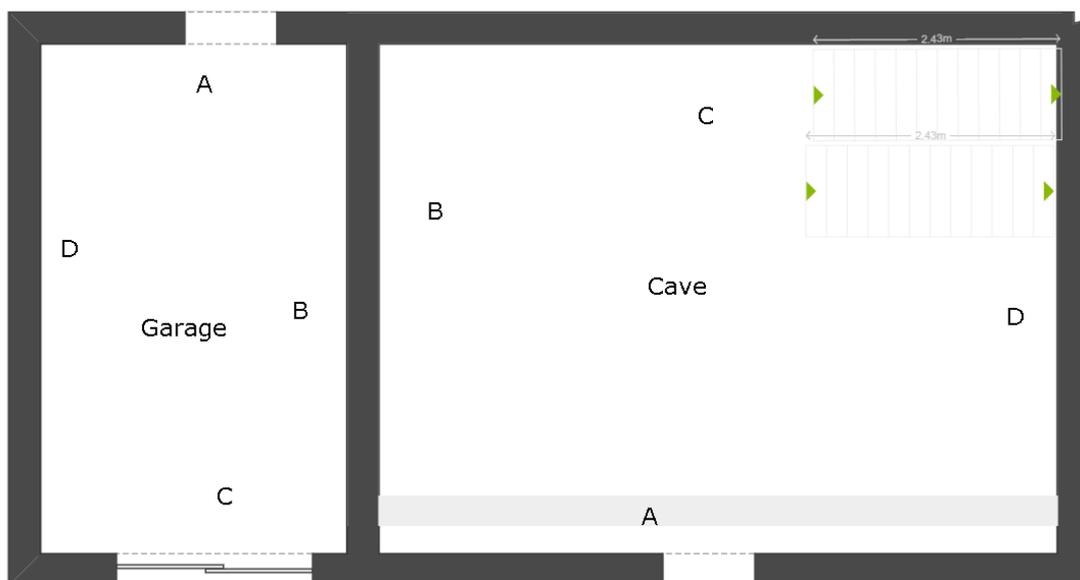
Rez de chaussée



1er étage



Sous-sol



17. Note d'information

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelé saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchés.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords des fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres), lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions :

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette au œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux, avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination des poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions des affaires départementales de l'équipement ou des directions des affaires sanitaires et sociales, ou sur le site internet des ministres chargés de la santé et du logement

➤ Attestation de durée de vie de la source



Distribution

Assistance technique

Maintenance d'équipements
scientifiques

Traduction du document ThermoFisher Scientifique du 1^{er} mars 2011 signé par Dr. Björn Klaué Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Niton

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Thermo Scientific Niton pourvus d'une source isotopique Cd-109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est déterminée par l'activité résiduelle minimale pour une durée d'analyse utile avec des ratios signal/bruit statistiquement acceptables, soit **75 MBq**.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **1480 MBq** cette valeur limite est atteinte après **64 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 75 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Ces durées d'utilisation maximales de 36 (source 370 MBq) et 64 mois (source 1480 MBq) avant un inévitable remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Si l'on considère une analyse réalisée avec un analyseur Niton sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb nous statuons que :

Au-delà des durées limites mentionnées précédemment (soit 36 ou 64 mois selon l'activité initiale de la source) nous ne pouvons garantir que l'analyse définie ci-dessus puisse être réalisée avec une erreur inférieure à ±0,1 mg/cm² dans un intervalle de confiance de 95% (2σ).

Nom de la société : ACCORD DIAGNOSTIC

Modèle de l'analyseur : XLP300 40mCi

N° série de l'analyseur : 7881

N° de série de la source : RTV0583-40

Date d'origine de la source : 28/09/2015

Date de fin de validité de la source : 27/01/2021

Fondis Bioritech
25 avenue Duguey Trouin
78960 VOISINS LE BRETONNEUX
Tél : +33 (0)1 34 57 19 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 26
E-mail : info@fondis-bioritech.com
Site : www.fondis-bioritech.com
SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4682Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles

